

Conseillers en exercice : 11  
Conseillers présents : 9  
Conseillers votants : 10

Date de convocation : 18/03/2021  
Date d'affichage de la convocation : 18/03/2021

COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix-huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOUPIL, Maire.

Présents : MM. GOUPIL Jean-Pierre, BOURY Stéphane, HUREL Alain, CATHERINE Gilles, DESERT Mickaël, TABI Hassen, LANGLOIS Lionel, CHANCEREL Jean-Claude, LETELLIER Arlette, BOUQUEREL Florence,

Absents ayant donné pouvoirs : CHRETIEN Jacky à GOUPIL Jean-Pierre

Excusés : BOUQUEREL Florence

Absents non excusés :

Secrétaire de séance :

ORDRE DU JOUR

- PRESENTAION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
- VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- DEMANDE DE SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE
- PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2021
- DEMANDE D'AIDE SOCIALE
- IMPLANTATION POINT COLONNE DE TRI
- AJOUT : DEVIS DERATISATION
- QUESTIONS DIVERSES

**PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Le Compte Administratif 2020 est remis aux conseillers pour examen, il sera voté le même jour que le Budget Primitif 2021.

**VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Délibération N°2021-08

**Le Conseil Municipal**, après avoir délibéré,

**Décide** de subventionner les associations suivantes pour un montant global de 3 025.00 €, soit :

- Club de la Bonne Entente	700.00 €
- Ligue contre le cancer	100.00 €
- Société de Chasse	120.00 €
- Anciens Prisonniers de Guerre	80.00 €
- Ecole commune de Saint Pierre-Canivet	1 000.00€
- Comité de Jumelage	500.00 €
- Association école Buissonnière	100.00 €
- Judo Club de Potigny	75.00 €
- Association locale ADMR de Falaise	100.00 €
- Société Protectrice des animaux de Verson	100.00€
- Subventions aux enfants/limite âge collègue	150.00 €

## DEMANDE DE SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

### Délibération N°2021-09

Monsieur Dupard, Directeur de l'école du RPI réitère sa demande de subvention pour le voyage scolaire initialement prévu en 2020.

Le voyage scolaire est prévu pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 au mois de juin 2021. Afin de financer ce projet, les enseignants sollicitent une participation des communes au financement des projets à hauteur de 1 000€ par commune du RPI.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Donne** un avis favorable pour une participation à hauteur de 1 000€ pour le projet de voyage au mois de juin 2021.

**Précise** que le montant de la subvention devra figurer au budget 2021.

## PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Maire remet aux conseillers une version du Budget Primitif 2021.

Le Budget Primitif sera présenté à Madame la Conseillère aux décideurs locaux prochainement et voté le jeudi 8 avril.

## DEMANDE D'AIDE SOCIALE

### Délibération N°2021-10

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande d'aide sociale reçue en mairie. Le Conseil municipal étudie le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**Décide** de ne pas accorder d'aide.

## IMPLANTATION POINT COLONNE DE TRI

La CDC du Pays de Falaise informe les conseillers de l'évolution des consignes de tri sélectif avec la suppression des colonnes bleues et la possibilité de trier plus d'emballage plastique.

Le Conseil réfléchit à un emplacement possible pour l'implantation d'un nouveau point de collecte. Un emplacement près de la salle polyvalente est discuté mais n'est pas retenu du fait de la proximité de l'école.

## AJOUT : DEVIS DERATISATION

### Délibération N°2021-11

Afin de faire face à une prolifération de rongeurs sur le territoire de la commune, Monsieur le Maire a contacté une entreprise de dératisation. Il est proposé deux passages par an pour traitement de toute la commune.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**Décide** d'accepter le devis proposé par l'entreprise EMPG, 12-14 Rue de CDT de Touchet – 14000 Caen, pour un montant annuel de 950.00€ HT.

## QUESTIONS DIVERSES

- Le loyer du logement communal vacant est estimé entre 400 et 420€ par mois. Les Conseillers doivent réfléchir à la mise en gestion locative dans une agence.
- PLUi H : Monsieur le Maire demande aux conseillers d'établir une liste des entreprises et artisans de la commune afin d'envisager les possibles extensions dans le PLUi H.
- Sécurisation des voies de la commune : Monsieur Boury a rencontré le représentant de l'Agence Routière Départementale afin d'étudier les projets du Conseil. L'emplacement d'un ralentisseur Route d'Epaney est validé ainsi que le positionnement de deux radars pédagogiques Route d'Harcourt.
- Rénovation de l'église : des devis supplémentaires vont être demandés afin d'atteindre le seuil subventionnable.

La réunion s'est achevée par un tour de table. Aucune question n'a été formulée. La séance est levée à 20h05.

Le Maire, Jean-Pierre GOUPIL